



Saint Denis, le 18 OCT. 2012

C C E E

**Madame la Présidente,
Monsieur le Président,**

N/REF : N° 92 99 55 /2012/CCEE/MM/rg
Objet : Déclaration de de Saint-André

P.J : Déclaration de Saint-André

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

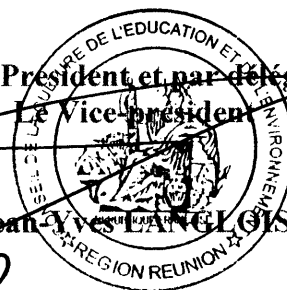
Suite à l'événementiel "l'éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire", qui s'est déroulé à l'Espace Pierre ROSELLI à La Cressonnière sur la commune de Saint-André les 05 et 06 octobre 2012, une déclaration a été rédigée et présentée à l'ensemble des participants à cette manifestation. J'ai donc le plaisir de vous l'adresser et je vous demande de la diffuser dans l'ensemble de vos réseaux afin qu'elle soit connue du plus grand nombre. Cette diffusion la plus large devrait permettre à l'éducation populaire d'être mieux pris en compte par les institutions et les décideurs.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette déclaration et des suites favorables que vous lui réserverez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président


Jean-Yves LANGLOIS



LA DECLARATION DE SAINT-ANDRE

L'EDUCATION POPULAIRE, UN CREUSET DE LA CITOYENNETE ET DE LA DEMOCRATIE

Les associations d'Education populaire, réunies les 5 et 6 octobre 2012 à Saint-André de La Réunion, rappellent que l'Education populaire est, au même titre que l'Education nationale, une école de la République.

Elle apprend, tout au long de la vie, à lire et à comprendre la réalité du monde, à écrire et à favoriser le vivre-ensemble, à compter les uns sur les autres et à unir les hommes dans un destin partagé, en dehors de tout obscurantisme.

Elle permet de conserver les acquis scolaires tout en axant l'action sur la préparation des Français à jouer, sur la base de valeurs fondamentales et intemporelles, leur rôle de citoyens dans la République.

L'Education populaire est à la fois tolérante, laïque, révolutionnaire et pacifiste. Son objet est de contribuer à l'édification d'une société émancipée, humaniste et solidaire, en rupture avec la marchandisation du monde.

Aussi, les associations d'Education populaire demandent :

- 1) L'inscription d'un grand projet de civilisation comme objectif national, avec l'Education populaire comme dispositif éducatif permanent pour former les citoyens, acteurs de la transformation sociale.
- 2) La reconnaissance d'un quatrième secteur économique de production de savoirs et de liens sociaux; Ce secteur quaternaire, identifié comme tel dans les comptes publics, devra être le pilier de la construction de la citoyenneté.